

SÉCURITÉ JURIDIQUE

EPJ EUROPÉENNE DE
PROTECTION JURIDIQUE

PARTICULIERS

professionnels

entreprises

Retrouvez tous nos produits sur
<http://www.epj-assurances.fr>



REF: P101040DPA - Mars 2009 - crédit photo Getty Images

EPJ EUROPÉENNE DE
PROTECTION JURIDIQUE

**GENERALI**
Solutions d'assurances

GENERATION RESPONSABLE

EPJ
Société anonyme au capital de 2 610 000 euros
Entreprise régie par le Code des assurances
R.C.S. Paris 304 177 629

Siège social
7 boulevard Haussmann - 75442 Paris Cedex 09
www.epj-assurances.fr

Generali France
Société anonyme au capital
de 113 897 495 euros
B 5572 044 949 R.C.S. Paris

Siège social
7-9 boulevard Haussmann
75009 Paris

Notre métier,
défendre vos droits au quotidien !



L'EPJ vous accompagne dans la prévention de vos litiges et vous assiste dans leur résolution à l'amiable ou en assurant votre défense juridique.

Vos protections
pour seulement
5€/mois

Votre Protection Logement et Travaux

Votre propriétaire refuse de vous rendre votre dépôt de garantie ; vous êtes victime de trouble de voisinage ; la fenêtre remplacée continue de laisser passer l'eau...

Nous prenons en charge les litiges rencontrés en votre qualité de locataire ou de propriétaire de votre résidence, travaux d'entretien ou d'embellissement inclus*.

Votre Protection Permis, Véhicule, Circulation

Vous effectuez un stage volontaire de récupération de points ; le véhicule livré ne correspond pas aux caractéristiques du bon de commande ; vous contestez votre excès de vitesse...

Nous prenons en charge une partie des frais de stage de récupération de points** ou d'obtention d'un nouveau permis de conduire*** ainsi que les litiges vous opposant à un tiers concernant le véhicule ou consécutifs à la survenance d'une infraction aux règles de la circulation routière.

Votre Protection Santé, Tout Accident

Vous êtes victime d'une erreur médicale, d'un accident en qualité de piéton ou d'une agression à bord de votre véhicule ; votre enfant se blesse à l'école...

Nous prenons en charge les litiges liés au non respect de l'obligation de moyen à la charge du Professionnel de Santé ou consécutifs à la survenance d'un accident, d'une agression, quel que soit le lieu de survenance.

Votre Protection Consommation, Loisirs

Vous êtes sans nouvelle de votre commande sur internet ; l'avion réservé auprès de l'agence de voyage reste au sol ; votre location saisonnière n'est pas conforme au descriptif...

Nous proposons la prise en charge complète des litiges suite à l'achat, la location, la livraison d'un bien ou d'un service ou liés à l'inexécution ou la mauvaise exécution d'un service.

Votre Protection Emploi

Votre employeur rompt votre contrat de travail du fait de votre maladie ; votre aide ménagère ne se présente pas ; la Caisse d'Allocations Familiales suspend ses versements...

Nous prenons en charge les litiges que vous rencontrez en votre qualité de salarié ou d'employeur familial (assistance maternelle, jardinier,...).

Nos engagements :
un accompagnement personnalisé et complet



Un service d'information juridique téléphonique

une équipe de juristes est à votre écoute pour vous renseigner sur vos droits et répondre à vos questions grâce à une ligne dédiée.



Une assistance en cas de litige

nos experts recherchent la meilleure solution à votre situation en privilégiant un traitement amiable. Si un procès est inévitable, nous vous accompagnons dans la défense de vos droits devant les juridictions compétentes.
75 % des litiges réglés à l'amiable



Un service 100 % en ligne

un accès internet réservé, vous posez vos questions nous y répondons sous 48 h maximum sur www.epj-assurances.fr

Une prise en charge des frais de justice et honoraires d'avocat de votre choix à concurrence de 20 000 € par litige.

L'EPJ des experts à votre service pour défendre vos intérêts

* travaux dont la valeur ne dépasse pas 10 000 € TTC au total (valeur 2009).

** lorsque le capital de point chute à un niveau inférieur à 7, prise en charge à hauteur de 240 € TTC

*** participation à hauteur de 500 € TTC